

**Sécurité maritime et développement en Afrique**



**LA RENCONTRE DE LOMÉ, UNE AUBAINE POUR FAIRE DE L'ESPACE MARITIME LE LEVIER PRINCIPAL DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EN AFRIQUE...**

Le Ministre Robert Doussey

**P.3**

**Décentralisation et collectivités locales au Togo  
DES ACTES MAIS AUSSI DES ENGAGEMENTS ENCOURAGEANTS**

**P.2**

**Prochaine présidentielle à venir  
LES POPULATIONS NE SE RETROUVENT PLUS DANS LES RÉTROPÉDALAGES DE L'OPPOSITION**

**P.3**

**N° 428 du 11 février 2015 / Prix: 250 Fcfa**

Récépissé N° 259/21/04/HAAC  
Maison de la presse, casier N° 61  
Directeur de Publication  
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59  
E-mail:  
tchaboremessenger@yahoo.fr  
Imprimerie: Saint-Louis

# LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

**Gestion de risques liés aux catastrophes  
LE GOUVERNEMENT ET LES PARTENAIRES FONT UN BILAN À MIS PARCOURS**

**P.2**

## **Ministère du Commerce et de la Promotion du secteur privé**



La Ministre Bernadette Legzim du commerce...

**POUR AVOIR EXTORQUÉ LA SOMME DE 2 500 000 FCFA À UN OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE, LE CB DE LA BRIGADE D'APPUI DU MINISTÈRE DU COMMERCE SOUS LES VERROUS**

**P.3**

## **Accusations et mise à l'écart du DG de WAGES-Togo**



**M. NASSIROU RAMANOU, VICTIME OU COUPABLE ?**

M. NASSIROU RAMANOU

**P.4**

## **Secteurs de la santé et de l'enseignement au Togo**

**Où en est-on avec l'amélioration des conditions de travail des agents?**

**P.7**

## Décentralisation et collectivités locales au Togo DES ACTES MAIS AUSSI DES ENGAGEMENTS ENCOURAGEANTS

Cette année 2015, il est attendu beaucoup de choses en matière de décentralisation et des collectivités locales. Au bout d'un processus enclenché l'on devra aboutir à une organisation administrative à la fois décentralisée et déconcentrée de l'Etat. L'objectif est de décongestionner le pouvoir central de l'Etat au profit d'une gestion harmonieuse des affaires nationales et locales sur l'ensemble du territoire national. Pour atteindre un tel objectif, le Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales porte plusieurs initiatives et actions pour accélérer le processus. Diagnostic et décryptage.

Le principe de la décentralisation au Togo est inscrit dans la Constitution de 1992 qui définit en effet les fondements. « *La République togolaise est organisée en collectivités territoriales sur la base du principe de décentralisation dans le respect de l'unité nationale. Ces collectivités territoriales sont : les Communes, les Préfectures et les Régions. (...) Les collectivités territoriales s'administrent librement par des conseils d'élus au suffrage universel, dans les conditions prévues par la loi* », précisent les textes. Parvenir à la réalisation effective de ce principe reste aujourd'hui une préoccupation majeure à tous les niveaux de la société togolaise. Alors, la question est de savoir les différentes actions et leur portée par rapport aux attentes.

Il faut remarquer avant que la décentralisation ne s'acquiert pas



Le Ministre Gilbert Bawara

ex-nihilo. Elle suit un chemin de longue halène et pour parcourir ce chemin sans embuches, le gouvernement togolais, à travers le ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales a procédé courant 2014, à la mise sur pied d'un comité de haut niveau chargé de réfléchir et de faire des propositions concrètes et adaptées aux réalités du Togo.

Mais déjà au sommet de l'Etat, la politique du gouvernement en matière de décentralisation et des collectivités locales, est exécutée à travers les actions entreprises par le ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales. Ce département que dirige l'homme qui n'est plus à présenter, s'est illustré ces dernières années dans la persévérance avec notamment l'élaboration de l'avant projet de loi portant transfert et répartition des compétences et des ressources de l'Etat aux collectivités locales, la réalisation de l'étude sur la délimitation des communes urbaines et l'élaboration des guides de l' élu local, du citoyen.

Pour répondre aux attentes, un projet d'envergure a été élaboré et mis en œuvre avec l'aide des partenaires. Il s'agit du projet d'Appui au Processus de Décentralisation au Togo (APRODECT). Dans le cadre de ce projet, les activités menées à ce jour sont nombreuses. Pour cerner les contours même du processus de la décentralisation il a été organisé à la base, notamment dans toutes les régions du pays, les « assises de la décentralisation ». Ce genre de rencontres a permis de regrouper et d'impliquer les préfets, les maires et secrétaires généraux de mairies ainsi que les présidents et secrétaires de conseil de préfecture au principe et au processus de la décentralisation. Un travail de préparation à la gestion des affaires locales est fait avec la formation des formateurs en planification, gestion décentralisée et fiscalité des collectivités territoriales, la formation aussi des cadres de l'administration centrale en matière de décentralisation et de déconcentration.

Toujours dans le cadre du projet APRODECT, il a été adopté un décret d'organisation et de fonctionnement du fonds d'appui aux collectivités territoriales (FACT). Une loi portant création de communes urbaines est votée et concernant la délimitation des cantons dans les chefs-lieux de région, un avant projet de décret serait en attente d'être finalisé.

Le PROFADEL, un autre projet mis en œuvre a permis au ministère d'amorcer plusieurs activités dans l'optique d'une meilleure

gouvernance locale. Dans le cadre de ce projet, des actions comme la réalisation des infrastructures en matière d'eau potable, d'hygiène et d'assainissement sont réalisées dans certaines localités. D'autres localités ont-elles bénéficié de projets prioritaires en matière d'activités génératrices de revenus. Dans sa quête de moyens pour la mise en œuvre de ces actions, le gouvernement est soutenu par des partenaires techniques et financiers.

Au titre des perspectives, l'une des plus majeures est l'organisation des élections locales. Dans cet ordre, le gouvernement a tenu des rencontres et concertations avec les partis politiques et les organisations de la société civile sur l'enjeu de ces élections locales. Un comité technique d'élaboration d'une feuille de route de la décentralisation et d'organisation des élections locales a été installé en mars 2014.

Cependant, il est envisagé un cadre légal et réglementaire en vue de la tenue des élections locales et de l'installation des collectivités territoriales élues. Les aspects de la communication, de l'information, de la sensibilisation et de la formation citoyenne ne sont pas du reste. Il s'agit d'améliorer ces aspects pour renforcer la prise de conscience des défis et enjeux des élections locales et de la décentralisation mais aussi de favoriser une appropriation et une adhésion des populations.

C. M. Djagou

## Gestion de risques liés aux catastrophes LE GOUVERNEMENT ET LES PARTENAIRES FONT UN BILAN À MIS PARCOURS

Le Togo connaît des inondations récurrentes depuis quelques années. C'est dans ce contexte que le gouvernement et la Banque mondiale (BM) ont lancé un projet de gestion intégré des catastrophes et des terres (PGICT) sur 4 ans. Le budget de 8,5 milliards de Fcfa est en partie financé par la BM.

Au terme de 2 ans d'exécution, le bilan est satisfaisant, a confié lundi

dernier Dahlia Lotayef, le chef de la délégation d'une mission de la Banque qui était au Togo afin d'y réaliser une évaluation à mi-parcours. Du coup, le PGICT sera prorogé d'un an, au vu des résultats.

Le projet a pour objectif de renforcer les capacités institutionnelles pour la gestion des risques d'inondations et de dégradation des sols dans

les zones rurales et urbaines. Il ambitionne en outre de renforcer la gestion durable des terres dans les écopaysages ciblés et les zones soumises aux aléas climatiques. Les visites de terrains ont permis de se rendre compte du travail fait, ce qui a conduit à un satisfécit de la mission.

La rédaction



Vue d'une inondation

## Sécurité maritime et développement en Afrique

# LA RENCONTRE DE LOMÉ, UNE AUBAINE POUR FAIRE DE L'ESPACE MARITIME LE LEVIER PRINCIPAL DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EN AFRIQUE...

La conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union Africaine sur la sécurité maritime et le développement en Afrique se tiendra le 7 novembre 2015 à Lomé dans la capitale togolaise. Et c'est dans la cadre des préparatifs de cette rencontre que le ministre togolais des Affaires Etrangères, Robert Dussey, était à Victoria (Seychelles) à une réunion de l'Union africaine (UA) consacrée à la piraterie maritime.

Lundi 9 février 2015, lors d'une intervention, le chef de la diplomatie togolaise a donné des détails sur la rencontre de Lomé, un projet initié par le président Faure Gnassingbé et qui pour lui, relève de la volonté constante réaffirmée par des chefs d'Etat africains de faire de l'espace maritime le levier principal du développement économique et social de l'Afrique, conformément à la stratégie AIM 2050 (Stratégie Africaine Intégrée pour les



Les participants

mers et les Océans), adoptée en janvier 2014 à Addis Abéba en Ethiopie.

La conférence de Lomé offrira, aux Etats et aux organisations, l'occasion de mener, au plus haut niveau politique, une réflexion d'ensemble sur la question de l'insécurité maritime et d'adopter des

mesures concrètes.

Le gouvernement togolais et la Commission de l'Union Africaine ont convenu d'un projet d'ordre du jour qui comprendra des thématiques portant sur la piraterie maritime, la pêche illicite, les trafics illicites (armes, drogue,

...). Autres questions abordées sont celles concernant la préservation de l'environnement marin et de la mer comme vecteur de développement.

L'ambition du Togo est que cette conférence internationale débouche sur des mesures concrètes, dissuasives et

répressives. En outre, l'objectif est de renforcer la coopération régionale, notamment en matière d'échange d'informations.

Près de 5000 participants sont attendus à Lomé. Des chefs d'Etat et de gouvernement, des ministres, des experts et des représentants d'organisations internationales (ONU, Union européenne, Interpol, ...).

La conférence sera précédée de la réunion des experts les 2 et 3 novembre et de celle des ministres le 4 et 5 novembre.

Le Togo est reconnu pour son rôle combien important dans la lutte contre la piraterie maritime. Ces derniers temps, le pays a pris des mesures en s'équipant d'un certain nombre de matériels, tels les navires patrouilleurs et une organisation interne de la marine qui a porté ses fruits.

LM

## Prochaine présidentielle à venir

# LES POPULATIONS NE SE RETROUVENT PLUS DANS LES RETROPÉDALAGES DE L'OPPOSITION

La cacophonie qui règne au sein de l'opposition sur sa participation ou non à la présidentielle de 2015 fait perdre courage à ses militants et sympathisants. Jusqu'à quand? S'interroge bon nombre d'entre eux. L'opposition prendra-t-elle part au scrutin de mi-avril prochain? Voilà la grande interrogation que beaucoup de sympathisants et militants de l'opposition ne cessent de se poser nuit et jour. Ces interrogations se justifient quand on sait qu'il n'y a pas longtemps, l'ensemble de l'opposition appelle la population à se mobiliser pour voter en faveur de l'opposition contre le candidat du pouvoir. Les appels de l'opposition ne sont pas tombés dans les oreilles de sourds. La preuve en est la sortie massive aux différentes manifestations de l'opposition.

Mais, avec le temps, la flamme de

l'espoir commence à s'estomper pour laisser place au doute. Une seule raison explique ce revirement de la population, la division criarde au sein de l'opposition dans son ensemble : le CAP 2015 dont Jean Pierre Fabre est le candidat unique est divisé, l'Arc en ciel, un regroupement de sept formations politiques à voler en éclat. Les leaders des partis représentés en son sein ne se réunissent plus alors qu'il y a un candidat choisi en la personne de Me Apévon Dodji.

La division s'est accentuée entre le CAP 2015 et des Organisations de défense des droits de l'homme (Oddh), parce que le parti du chef de file de l'opposition a fait savoir qu'il prendra part aux élections sans les réformes constitutionnelles et institutionnelles. Ce méli-mélo fait diminuer chez la population acquise à la cause de l'opposition,

son courage à la mobilisation. Bref, c'est une population totalement désemparée avant l'heure. Ils sont nombreux les togolais à se poser des questions sur cette incompréhension qui a pris le pas au détriment de la lutte commune au sein de l'opposition.

"Que se passe-t-il au juste entre l'opposition togolaise?", se demande Koffi, conducteur de taxi-moto, rencontrés devant un kiosque de vente de journaux à Novissi. Ils ont nombreux ces conducteurs à se masser devant les journaux à longueur de journée, discutant de tout ou de rien. Au point qu'on les surnomme les titrologues. Il arrive même que, entre eux éclate la bagarre parce que, telle personne est favorable à la position de X ou de Y sur les questions politiques.

"Je ne suis pas du tout d'avis avec

les Oddh qui veulent pousser l'opposition au boycott. J'adhère à la clarification faite par Patrick LAWSON, premier vice-président de l'Anc", crie un zomidjan dans la masse.

Les débats ont été houleux la semaine écoulée surtout devant les kiosques à journaux à cause de la sortie de Eric Dupuy et de Patrick Lawson relayé abondamment par les journaux. En attendant, de nombreuses personnes pensent, que les bisbilles entre les opposants au régime dressent une voie royale au parti au pouvoir.

La tenue de la présidentielle est prévue pour la mi-avril 2015, plus d'une dizaine de candidatures sont annoncées dont sept de l'opposition

LY

## Ministère du Commerce et de la Promotion du secteur privé POUR AVOIR EXTORQUÉ LA SOMME DE 2 500 000 FCFA À UN OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE, LE CB DE LA BRIGADE D'APPUI DU MINISTÈRE DU COMMERCE SOUS LES VEROUS

L'information circule depuis quelques temps. Le ministère du Commerce et de la Promotion du secteur privé est enclin à un phénomène, il s'agit de l'escroquerie, entretenue par certains agents en connivence avec le premier responsable de la Brigade d'appui du ministère, un certain Arouna. Le pot au rose a été découvert vers la fin de mois de janvier où une somme de 2.500 000 aurait été soutirée à un opérateur économique de la place. Et ce sont les conditions de partages de la manne qui a fait capoter les choses, un des acteurs de cette pratique, un ancien gendarme à la retraite, qui est un bras droit du CB dans cette pratique, n'aurait pas accepté que sur 2500 000 fcfa, la modique somme de 50 000fcfa lui reviennent.

### Comment opère le réseau ?

Pour des opérations de contrôle sur le terrain des inspecteurs du ministère du commerce, le CB

désigne quelques agents de la brigade qui se chargent d'accompagner ces inspecteurs. Mais au même moment, il organise une autre sortie de contrôle le même jour à d'autres endroits auprès des opérateurs économiques ciblés en connivence avec certains inspecteurs, opérateurs économiques dont il a connaissance des fraudes et autres actes suspects sur leurs marchandises, par le biais du gendarme retraité qui le lui en informe après une visite de prospection. C'est comme cela que l'opérateur économique rentre en négociation avec le groupe du CB qui finira par prendre quelque sous et fermer les yeux sur tout ce qu'il a constaté de contrevenant. Selon les indiscrétions, c'est grâce à cette pratique que le CB Arouna et ses acolytes ont fêté la nouvelle année en grande pompe, puisque les mêmes sources indiquent que cette pratique a commencé depuis le mois de décembre dernier. Dans cette affaire un agent du ministère du nom de Dodji, un contrôleur adjoint aurait été soupçonné



La Ministre Bernadette Legzim du Commerce... d'appartenir au réseau. Mais des enquêtes l'auraient disculpé. On parle d'une intervention de l'un de ses supérieurs hiérarchique, M. Abey, qui a empêché qu'il ne soit déféré en prison. Au ministère, l'on ne nie pas l'information, mais regrette que ces genres de pratiques continuent par effleurer l'esprit de certains, malgré les réunions de sensibilisation organisées chaque fois à leur

intention. En septembre dernier, deux agents ont été gardés à la gendarmerie durant 2 jours des faits similaires. Ici, c'est la somme de 300 000fcfa qui a été soutirée à un opérateur économique. Aujourd'hui, ces deux ont été affectés, l'un à la direction du contrôle et de la métrologie légale située dans la zone portuaire et l'autre, une dame, a été affecté au commerce extérieur.

Pour le moment, le CB Arouna est toujours sous les verrous et l'enquête se poursuit.

Vivement que tout le réseau soit démantelé afin que les auteurs répondent de leurs actes. Ce qui servira de leçon pour d'éventuels candidats à ces genres de pratiques qui en réalité nuisent les efforts des autorités dans leur combat contre la corruption, un phénomène qui retarde le développement du pays.

Nous y reviendrons

LM

## Accusations et mise à l'écart du DG de WAGES-Togo M. NASSIROU RAMANOU, VICTIME OU COUPABLE ?

L'information est tombée en début de cette semaine. Nassirou Ramanou qui est à la tête de la direction générale de l'institution de microfinance WAGES-TOGO est démis de ses fonctions par la commission bancaire de l'UEMOA (Union Monétaire Ouest Africain). D'après les médias, il est reproché au désormais ex DG de WAGES-Togo, d'organiser de façon sélective les assemblées générales, de procéder à des licenciements abusifs, d'octroyer des primes excessives à ses proches et d'utiliser frauduleusement un diplôme universitaire. Selon les mêmes sources, il ne devrait plus exercer aucune activité liée à la micro-finance dans la zone UEMOA pour une durée de 5 ans. Des reproches que beaucoup d'observateurs

jugent peu convaincants pour démettre un Directeur Général d'une si grande institution de micro finance qu'est WAGES-Togo de ses fonctions. Pour beaucoup, ce qui arrive à Monsieur Ramanou ressemble plus à un règlement de compte plus que toute autre chose. Beaucoup de zones d'ombres expliquent ces affirmations.

WAGES-Togo existe depuis plusieurs années, quand est ce que ces pratiques reprochées à Nassirou Ramanou ont commencé par faire cours et que les dispositions n'ont pas été prises au plus haut niveau pour attirer l'attention du DG ? Dans toute institution, les fautes commises par des personnes qui y exercent, sont classées en catégories. Et c'est en fonction de cette catégorisation que les



M. NASSIROU RAMANOU

sanctions sont prises. Ces sanctions qui vont de l'avertissement jusqu'à l'éjection, ont-elles été appliquées à Nassirou Ramanou si tel est qu'il se retrouve coupable de ce dont on l'accuse ? Autre interrogation sur la véracité de ce qui lui est reproché concernant son diplôme. Depuis combien de temps la hiérarchie s'est-elle rendue compte que le DG Nassirou exerçait avec

un faux diplôme que cela n'a pas été révélé plus tôt ?

En effet, Nassirou Ramanou serait nanti d'une maîtrise en Sociologie qu'il a obtenue en 2000. De 2003-2004, il a fait un DEA. Ce qui lui aurait permis d'être recruté dans une prestigieuse école, CESAG, à Dakar au Sénégal où il enseigne. Ramanou Nassirou intervient également en tant qu'enseignant à UCAO. Où la commission de l'UEMOA a-t-elle pu avoir les informations qui contredisent ce parcours de l'ex DG de WAGES-Togo et qui ont conduit à son éviction ? Voilà le mystère dans cette affaire. C'est pourquoi, plusieurs témoignages persistent et signent pour dire qu'il ne fait l'ombre d'aucun doute que, les mobiles sont plutôt ailleurs que ceux

avancés pour éjecter Monsieur Ramanou. Il vous en souvient qu'une brouille entre Ramanou Nassirou et un certain Kagni Ayika, son ancien directeur des finances et de la comptabilité, avait conduit au licenciement de ce dernier qui aurait promis de tout faire pour rendre à Nassirou Ramanou la pièce de sa monnaie. Aujourd'hui, l'on soupçonne Kagni Ayika d'avoir usé des voies comme celles relatives aux appartenances à des congrégations pour rendre le coup. Vrai ou faux, les jours à venir nous édifierons. Pour l'instant, ce que l'on sait, c'est que Ramanou Nassirou, qui est désormais à la maison, est déjà sollicité par certaines institutions.

Nous y reviendrons

LM

## Lu sur le net !

### Comment faire une fellation ?

**Pratique sexuelle qui consiste à sucer, lécher, introduire dans sa bouche le sexe en érection de son partenaire et effectuer des mouvements de va et vient simulant le rapport sexuel.**

**Rappel :** le terme fellation, souvent écrit "felation", s'orthographie avec deux "l". Souvenez-vous qu'il faut habituellement être deux pour pouvoir la pratiquer.

#### Comment bien faire une fellation ?

La diffusion de la sexualité orale depuis les années 1970 a contribué à "démocratiser" la fellation. Selon le dernier rapport sur la sexualité en France, plus de 80 % des femmes déclarent avoir expérimenté ces pratiques. Entre 25 et 49 ans, 70 % des Français pratiquent cette activité souvent ou parfois. De là à dire qu'elle est sur toutes les lèvres...

Néanmoins, la fellation n'est pas pour autant un acte sexuel banal et stéréotypé. Il est donc bien difficile d'en donner un mode d'emploi en trois étapes. Quelques conseils de base peuvent néanmoins vous éviter certaines déconvenues. Primo, pas besoin de jouer les valeuses de sabre en essayant d'ingérer le plus profondément le pénis de votre partenaire. Ce n'est pas forcément ce qu'il va préférer et cela risque de déclencher des réflexes nauséux peu compatibles avec une relation sensuelle. Secundo, privilégiez la douceur. A ce titre, évitez d'inviter vos dents à cette partie de plaisir... Si des mordillages peuvent être tentés, la version "râpe sur incisives" est à proscrire. Tertio, la technique qui vise à mimer une pénétration vaginale en prenant le pénis avec votre bouche n'est pas à privilégier... Au-delà du risque de torticolis, rappelez-vous que le sexe oral vous offre d'innombrables possibilités. Lécher, sucer, souffler, presser, mordiller, utiliser des aliments, alterner le chaud et le froid... Laissez courir votre imagination en privilégiant amour, douceur et plaisir ! Vous saurez sans aucun doute inventer les délices qui raviront votre amant.

Enfin, pour celles qui veulent devenir des expertes, certains spécialistes se sont penchés sur la question et offre des conseils très utiles. Ainsi, le sexologue Gérard Leleu nous invite à découvrir "l'art de la fellation". Autre ouvrage, la docteure américaine en sexologie Sonia Borg nous promet de découvrir "La caresse qu'il n'oubliera jamais". Enfin, les fans de littérature pourront se passionner pour une "Anthologie littéraire de la fellation".

#### Termes familiers : faire un pompier, une pipe

Cette pratique provoque pour l'homme des sensations érotiques intenses pouvant mener à l'orgasme, l'éjaculation pouvant se faire dans la bouche du partenaire ou en dehors. Le sperme pouvant être avalé sans crainte si l'homme n'est pas infecté par le SIDA ou autre maladies sexuellement transmissibles. En dehors d'une infection réelle, le sperme est stérile mais bien sûr il peut également être recraché.

Certaines personnes éprouvent un dégoût pour cette pratique, au fil des expériences sexuelles cette répulsion peut disparaître ou se confirmer. La sexualité est avant tout un jeu pour un plaisir partagé, elle ne peut se vivre dans la contrainte et le dégoût ; chacun doit savoir affirmer ses besoins et ses limites. Le pénis est aussi le lieu d'excrétion (les urines). Cette proximité est souvent l'origine de la répulsion. Une hygiène intime quotidienne est nécessaire et suffisante pour permettre l'expression des émotions sans provoquer le dégoût du partenaire. Les odeurs des sécrétions sexuelles sont particulières et parfois fortes, elles sont pour certains source d'excitation sexuelle.

#### Fellation et infections sexuellement transmissibles

Cette pratique peut transmettre des maladies infectieuses en particulier le SIDA, il est donc recommandé d'utiliser un préservatif pour la fellation. Le risque est faible mais non quantifiable, et quelques cas de contamination ont été rapportés. Le risque augmente si le sperme est éjaculé dans la bouche, si la bouche comporte des ulcérations, une inflammation.

Le préservatif doit être mis avant toute intromission, en effet le liquide des glandes de Cowper est présent sur le gland lors de l'érection et ce liquide est infecté en cas de SIDA.

Les rapports oro-génitaux (fellation, cunnilingus) sont souvent pratiqués comme caresses préliminaires au rapport sexuel (voir les préliminaires amoureux). Les partenaires se stimulent l'un après l'autre préférant se concentrer sur un seul plaisir ou la stimulation est simultanée, le couple se positionne alors tête bêche, cette position est communément appelée 69.

Luc Blanchot

## Conseil national de la jeunesse (CNJ) CITOYENNETÉ ET L'AUTO-EMPLOI LES AXES PRIORITAIRES DU CAHIER DE CHARGE DU NOUVEAU BUREAU

Après plus de 6 ans passés à la tête du CNJ, Thierry Lakougnon a enfin passé le témoin à son successeur Régis Batchassi élu le 17 janvier 2015 à l'issue d'un congrès organisé à Kara (ville située à plus de 370 Km environ de Lomé). C'était au cours d'une cérémonie de présentation et de passation de responsabilité tenue au siège du CNJ à Lomé.

Le conseil national de la Jeunesse a été mis sur pied par les premières autorités du pays depuis 2008 pour donner l'opportunité à la jeunesse togolaise d'être au devant de ses responsabilités.

Au cours de la cérémonie, le président sortant a laissé entendre que pour lui « c'est un sentiment de devoir accompli » pour avoir passé tout ce temps à la tête du CNJ. Il regrette tout de même de n'avoir pas pu faire davantage. « J'aurai souhaité véritablement réussir à faire entendre davantage la voix de la jeunesse parce que j'ai le sentiment qu'elle n'a pas été comme je l'aurai souhaitée », a-t-il déclaré.

Pour le nouveau président du CNJ, Régis Batchassi, c'est un engagement qui est pris pour faire davantage que son prédécesseur qui « n'a pas démérité. Il a résumé son cahier de charge en trois points. Renforcement de la cohésion au sein de la jeunesse qui passera par l'incitation à la création et à la bonne culture des



Echange de documents



Photo de famille

associations ainsi que la forte mobilisation des jeunes au sein des associations, le renforcement de l'intervention du CNJ dans la formation, de l'auto-emploi des jeunes par la création d'une cellule conseil chargé d'orienter et d'aider les jeunes à l'élaboration des projets et la culture de la

citoyenneté.

Le directeur de la jeunesse Anala après avoir réitéré le soutien de tout le ministère de la jeunesse au CNJ ainsi qu'au nouveau bureau, a salué le travail abattu par l'ancien bureau et convié le nouveau à continuer sur le même élan.

Charles Djade

# LE MESSENGER

c'est tous les mercredis dans les kiosques  
Pour vos publicités et annonces contactez :

90 04 71 59 ou 22 40 79 84



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE  
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mandaté en novembre 2014 à Accra par ses pairs de la Communauté économique des Etats de l'Afrique, de l'ouest (CEDEAO) comme Coordinateur et Superviseur du processus de riposte et d'éradication de la maladie à virus Ebola, le Président togolais Faure Essozimna Gnassingbé a exprimé le 6 février 2015 son soutien et sa solidarité aux autorités du Liberia, de la Sierra-Leone et de la Guinée, lors d'une tournée de 24 heures dans ces trois pays, où l'épidémie a fait le plus grand nombre de victimes. Le Chef de l'Etat togolais avait à ses côtés, le Président de la Commission de la CEDEAO, M. Kadre Désiré Ouédraogo ainsi que la ministre togolaise de l'action sociale, Madame Dede EKOUE.

A Monrovia, à Freetown et à Conakry, le Président Faure Gnassingbé s'est réjoui des progrès enregistrés et a félicité tour à tour Madame Sirleaf Johnson, le Dr. Ernest Koroma et le Pr. Alpha Condé, pour l'amélioration de la situation épidémiologique dans leurs pays respectifs. « Je voudrais saluer votre leadership, votre engagement et remercier tous les partenaires bilatéraux et multilatéraux pour leur contribution aux résultats encourageants que nous connaissons aujourd'hui » a déclaré le Chef de l'Etat togolais.

Plusieurs séances de travail élargies aux comités nationaux de lutte contre Ebola ont ponctué cette tournée-marathon. La baisse des nouveaux cas de contamination et la réduction du taux de mortalité ont été soulignées dans les trois pays visités. Le Président Faure Gnassingbé a relevé avec soulagement cette évolution positive qui vient démentir les scénarios pessimistes envisagés il y a quelques mois dans les sphères internationales.

L'objectif poursuivi aujourd'hui par les trois pays les plus affectés est de poursuivre le processus de riposte contre l'épidémie pour parvenir à « 0 cas Ebola » et maintenir ce niveau pendant au moins 42 jours.

Le Président Faure Gnassingbé a dans cette perspective lancé un appel à la vigilance : « Nous ne relâcherons pas nos efforts tant que nous n'aurons pas vaincu l'épidémie et reconstruit ce qui a été détruit » a-t-il déclaré lors de la conférence de presse qui a mis fin à l'étape libérienne de la tournée.

« C'est un échec que le monde ait connu autant de morts. Nous devons en tirer des leçons pour l'avenir » a-t-il renchéri au palais de la Présidence guinéenne lors d'un point de presse conjoint avec le Pr. Condé.

Partout sur son passage, le Chef de l'Etat togolais a réaffirmé la nécessité de maintenir le cap de la lutte et de se préparer d'ores et déjà à faire face aux

défis de la reconstruction post-Ebola.

Le Président de la République togolaise a saisi l'occasion pour lancer à nouveau un appel à la levée des restrictions à la libre circulation des personnes et des biens, instaurées par certains pays dès l'apparition de l'épidémie.

Le communiqué conjoint sanctionnant l'étape sierra-léonaise de la tournée invite à cet égard les compagnies aériennes et en particulier Asky Airlines à reprendre la desserte des pays touchés par l'épidémie.

En Sierra-Léone où les autorités envisagent très prochainement la réouverture des écoles, le Chef de l'Etat togolais Faure Essozimna Gnassingbé a réaffirmé la nécessité d'accorder la priorité aux actions concrètes sur le terrain. « Nous venons ici avec beaucoup d'humilité, car nous savons que c'est sur le terrain que la bataille se mène... nous sommes un peu perplexes... le temps que nous vous prenons aurait pu être utilisé pour descendre sur le terrain, consoler les familles et prendre soin des malades.... »

Le Président de la Commission de la CEDEAO, M. Kadre Désiré Ouédraogo a pour sa part rendu hommage à la Supervision sous-régionale de la lutte contre Ebola pour les mesures diligentes qui ont été prises pour intensifier la riposte contre l'épidémie. Il a évoqué les conclusions de la réunion de haut niveau des partenaires de la CEDEAO pour la lutte contre Ebola, organisée à la mi-janvier 2015, à Accra par le Président Faure Gnassingbé, sous l'égide du Président en exercice de la CEDEAO, M. John Mahama Dramani.

Le Président de la Commission de la CEDEAO s'est félicité des avancées réalisées sur le terrain, grâce à la feuille route de la CEDEAO, à la coordination efficace des interventions des différents partenaires, à l'implication active du secteur privé et au plaidoyer en faveur de l'ouverture des frontières et des dessertes aériennes.

Le Président de la Commission de la CEDEAO a annoncé la tenue, le 3 mars prochain à Bruxelles, d'une réunion des partenaires sur le financement de la reconstruction post-Ebola, à l'initiative de la Commission de l'Union européenne.

**Pour plus d'informations :**

**dircomprtogo@gmail.com**

**Tel : 22236600**

Pour tout renseignement,  
information ou conseil

contacter le centre d'appel  
au N° VERT



8201



FEDERER POUR BATIR  
www.otr.tg

## Secteurs de la santé et de l'enseignement au Togo OÙ EN EST-ON AVEC L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENTS?

La semaine dernière une sortie du Premier Ministre Arthème Sélégadji Ahomey-Zunu au Centre Hospitalier Régional Lomé Commune avait provoqué une polémique. Cette sortie qui avait pour but de parler franchement avec les agents de la santé qui avait décrété un mot d'ordre de grève, fermant ainsi les blocs opératoires et autres services avait aussi permis aux agents de la santé de se rendre compte des efforts fournis par le gouvernement ces dernières années en vue d'améliorer leurs conditions de vie et de travail.

### Qu'est ce qui est fait pour le secteur ces dernières années ?

En effet, les problèmes auxquels le secteur fait face sont d'une importance capitale à tel point qu'en 2014 lorsqu'il s'était agit de donner des indemnités forfaitaires de 20 000 à 30 000 aux agents de l'Etat et les agents émargeant sur le budget autonome, ceux du secteur de la santé en faisaient parti. Il est a rappelé que c'est depuis 2010 que la situation du secteur de la santé a été prise en compte par les premières autorités avec l'octroi d'un certain nombre de primes. A titre d'exemple, un agent technicien de surface ou garde-malade se retrouve avec un salaire de 110.000 francs Cfa par mois contrairement à ce que gagne un agent de la catégorie C dans l'administration générale. C'est dans cette optique, qu'il a été prévu pour le secteur de l'enseignement le paiement chaque année d'une prime de rentrée et de bibliothèque de 150.000 francs Cfa et la prime incitatrice au métier d'enseignant de 10.000 francs Cfa payée mensuellement depuis 2014.

Par ailleurs, plusieurs autres

mesures ont été prises suite aux différents mouvements dans l'administration publique et qui ont perturbé son fonctionnement à un moment donné. Il s'agit entre autre du paiement de la différence des salaires observée en 2014. Cette différence s'élève à 909.000.000 francs Cfa, payables en quatre tranches. Ce qui a été saluée par les centrales syndicales. S'agissant de l'âge de départ à la retraite à 60 ans pour tous les fonctionnaires, il a été demandé aux centrales syndicales de faire une proposition de texte devant faire l'objet d'étude avant toute adoption. Cependant, pour le gouvernement, il ne serait pas juste d'harmoniser l'âge de la retraite à 60 ans pour la seule raison que tous les emplois dans l'administration publique ne requièrent pas le même degré de débauche d'énergie durant la carrière du fonctionnaire (cas d'un brancardier, d'un enseignant, d'un cadre supérieur). La revendication de 280 points par les centrales syndicales sera, selon le gouvernement, traitée après certains éclaircissements fournis par les services du ministère de l'Economie et des finances. Dans ce cas précis, le problème est lié à l'augmentation du SMIG.

Sur tous les autres points, un comité de suivi des accords obtenus sera mis en place.

Au CHR la dernière fois, le Premier voulait juste être raisonnable avec les agents. « Est-ce des réclamations sérieuses pour lesquelles il faut faire des grèves, je pensais que dans le monde syndical, on se battait premièrement pour les plus faibles, les plus vulnérables », a-t-il laissé entendre.



Le Premier Ministre Ahomey Zunu

Cette sortie rentre dans le cadre d'une meilleure explication des actions du gouvernement au profit des populations. Avec les grèves répétitives, particulièrement observées dans le secteur de la santé, rencontrer directement le personnel hospitalier pour attirer leur attention sur un certain nombre de considérations et leur rapporter de vive voix le point des discussions avec les syndicats devenait plus qu'une nécessité.

Certes, il faut reconnaître que les agents de la santé exercent dans des conditions difficiles, mais est-ce pour cela qu'il faut fermer une morgue qui doit recueillir le corps

de nos défunts ou les urgences pour les premiers soins, au nom d'un quelconque mot d'ordre de grève ? La question reste posée. Ces attitudes ont forcément des mauvaises répercussions sur les couches les plus démunies qui n'ont d'autre recours que les centres de santé publics.

Vivement que les discussions continuent afin que des solutions idoines soit prises pour permettre aux agents de l'administration en générale de travailler dans des bonnes conditions, surtout que le gouvernement à marqué sa volonté dans ce sens.

LM

## Sanction de la CAF contre le Maroc LA FRMF VA INTERJETER APPEL



La Fédération Royale Marocaine de Football (FRMF) est sur le point d'interjeter appel de la décision de la Confédération Africaine de Football (CAF). Elle juge cette décision « disproportionnée ».

« Nous ferons appel dans les prochains jours, la décision de la CAF nous paraissant disproportionnée », a indiqué une source proche du gouvernement. Cette

dernière a ajouté :

« Nous n'avons pas refusé d'organiser la CAN 2015, nous avons demandé son report de quelques mois vu les craintes de contamination par le virus de l'Ebola. Nous espérons que la CAF reverra à la baisse ces sanctions ».

L'instance faïtière du football africain, à travers son comité exécutif, a sanctionné, il faut le rappeler, le Maroc pour

avoir à la dernière minute refusé d'organiser la compétition, à cause de la propagation du virus Ebola.

La CAF a décidé par une mesure distincte de mettre à la charge de la fédération Marocaine de Football la somme de 9 millions d'euros en guise de réparation de l'ensemble des préjudices matériels subis par l'institution et les parties prenantes.

Icilome

**Ne fermons pas les yeux...!**  
**LE RISQUE EST RÉEL**



Ministère du Commerce  
et de la Promotion du secteur rural

